

PROGRAMME DES EQUIPEMENTS PUBLICS

La ZAC le Moulin à Vent à BEAUVAU a été créée par délibération du Conseil Municipal en date du 30/11/2012. La ZAC est assortie d'un Programme d'Equipements Publics consistant en l'élaboration de viabilité (infrastructure), à savoir :

- La voirie de desserte interne ;
- Les réseaux nécessaires à l'assainissement et à l'alimentation des constructions futures ;
- Les aménagements connexes : bassins de rétention, cheminements piétons, plantations.

Le montage juridique opérationnel prévoit la réalisation de ces travaux par la SPLA de l'Anjou dans le cadre du traité de concession aménagement.

Conformément à l'article R. 311-7 du Code de l'Urbanisme, le tableau présenté ci-après définit la nature, le maître d'ouvrage, le gestionnaire et la nature de l'accord du maître d'ouvrage public concerné, les caractéristiques indicatives des équipements étant précisées en annexe ci-jointe.

Equipement	Maître d'Ouvrage	Prise en charge et gestion	Accord du maître d'ouvrage public
Voirie	SPLA de l'Anjou	Commune de Beauvau	Traité de concession d'aménagement - partie II - article 14 « REMISE DES OUVRAGES » – approuvée par délibération en date du 30 novembre 2012
Assainissement eaux pluviales	SPLA de l'Anjou	Commune de Beauvau	Traité de concession d'aménagement - partie II - article 14 « REMISE DES OUVRAGES » – approuvée par délibération en date du 30 novembre 2012
Eau potable	SPLA de l'Anjou	Commune de Beauvau	Traité de concession d'aménagement - partie II - article 14 « REMISE DES OUVRAGES » – approuvée par délibération en date du 30 novembre 2012
Electricité : - Réseau BT - Réseau MT - Génie civil, téléphonie	SIEM EDF SPLA de l'Anjou	SIEM EDF Commune de Beauvau	Concession Concession Traité de concession d'aménagement - partie II - article 14 « REMISE DES OUVRAGES » – approuvée par délibération en date du 30 novembre 2012
Eclairage public	SPLA de l'Anjou	Commune de Beauvau	Traité de concession d'aménagement - partie II - article 14 « REMISE DES OUVRAGES » – approuvée par délibération en date du 30 novembre 2012
Espaces verts	SPLA de l'Anjou	Commune de Beauvau	Traité de concession d'aménagement - partie II - article 14 « REMISE DES OUVRAGES » – approuvée par délibération en date du 30 novembre 2012

